

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 52566 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 77/04**

(43) Date de publication :  
**31.05.2022**

---

(21) N° Dépôt :  
**52566**

(22) Date de Dépôt :  
**20.05.2019**

(30) Données de Priorité :  
**01.06.2018 DE 102018113115**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:  
**PCT/EP2019/062931 20.05.2019**

(71) Demandeur(s) :  
**Protechna S.A., Avenue de la Gare 14 1701 Fribourg (CH)**

(72) Inventeur(s) :  
**KLATT, Bernd**

(74) Mandataire :  
**SABA & CO., TMP**

**(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP19725706.6**

---

(54) Titre : **CONTENANT DE TRANSPORT ET D'ENTREPOSAGE POUR LIQUIDES**

(57) Abrégé : L'invention concerne un contenant de transport et d'entreposage (10) pour des liquides, pourvu d'un châssis (29) du type palette pour un contenant intérieur (11) en plastique et d'une enveloppe en treillis (22) pourvue de barres horizontales (23) et de barres verticales (24) en métal destinées à loger le contenant intérieur. Les extrémités inférieures (27) des barres verticales, pour la liaison soudée à un profilé marginal inférieur de l'enveloppe en treillis (22), présentent une partie de liaison (40) formée par façonnage et pourvue d'un évidement (43) du type creux. Les barres verticales (24), pour la définition d'une partie infléchie (58) au voisinage de la partie de liaison (40), présentent un autre évidement (59) de type creux pourvu d'une ouverture (60) formée sur la face intérieure (32) des barres verticales (24) tournée vers le contenant intérieur (11) et d'un fond (62) formé par un méplat du profilé creux (45).

**Revendications**

1. Récipient de transport et de stockage (10) pour liquides comprenant  
20 un châssis (29) de type palette pour un récipient intérieur (11) en  
matière plastique et une cage (22) ayant des barreaux  
horizontaux (23) et des barreaux verticaux (24) en métal pour loger le  
récipient intérieur, des extrémités (25, 27) des barreaux  
verticaux (24), qui sont des profils creux (45), étant soudées à un  
25 profil de bord (28) circonférentiel inférieur et un profil de bord (26)  
circonférentiel supérieur de la cage, les extrémités inférieures (27)  
des barreaux verticaux ayant une partie de liaison (40), qui est formée  
par déformation, pour être soudée au profil de bord inférieur, la partie  
de liaison ayant un évidement (43) en forme de renforcement avec  
30 une ouverture de renforcement (44) formée sur le côté extérieur (35)  
des barreaux verticaux (24), qui est détourné du récipient  
intérieur (11), et un fond de renforcement (46) formé par une partie  
aplatie du profil creux, l'ouverture de renforcement (44) étant limitée  
par deux âmes de bord (49, 50) s'étendant dans la direction de l'axe  
35 de bar longitudinal (63) des barreaux verticaux et servant à former  
une liaison soudée avec le profil de bord (28) inférieur,  
caractérisé en ce

qu'afin de définir une partie de pliage (58), les barreaux verticaux (24) ont un autre évidement (59) en forme de renforcement, qui est disposé adjacent à la partie de liaison (40) et qui a une ouverture de renforcement (60) formée sur le côté intérieur (32) des barreaux verticaux (24), qui est tourné vers le récipient intérieur (11), et un fond de renforcement (62) formé par une partie aplatie du profil creux (45).

2. Récipient de transport et de stockage selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'évidement (59) de la partie de pliage (58) est formé comme creux en forme de cuillère qui s'étend dans la direction de l'axe de barreau longitudinal (63) des barreaux verticaux (24) et qui a des bords formés comme âmes de bord (66, 67) et s'étendant dans la direction de l'axe de barreau longitudinal (63) des barreaux verticaux (24).

3. Récipient de transport et de stockage selon la revendication 1 ou la revendication 2, caractérisé en ce que les évidements (43, 59) dans la partie de liaison (40) et dans la partie de pliage (58) ont des âmes de bord (49, 50; 66, 67) de longueurs différentes.

4. Récipient de transport et de stockage selon la revendication 3, caractérisé en ce que les âmes de bord (66, 67) formées dans la partie de pliage (58) ont une longueur supérieure à celle des âmes de bord (49, 50) de la partie de liaison (40).

5. Récipient de transport et de stockage selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce

qu'une partie de transition (68) formée entre la partie de liaison (40) et la partie de pliage (58) forme une rampe de profil (69) dans la région de la zone de transition de l'évidement (43) de la partie de liaison (40) à l'évidement (59) de la partie de pliage (58) dans une section longitudinale le long de l'axe de barreau longitudinal (63).